

# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de Communes Sor et Agout

Note d'information

Mai 2019



## Une OPAH à l'automne 2019

L'objectif principal d'une OPAH est de mobiliser des acteurs et des financements afin de permettre aux habitants d'un territoire d'améliorer leur logement.

## L'OPAH de la Communauté de Commune du Sor et de l'Agout

**Territoire concerné :** l'ensemble du territoire de la CCSA avec une priorité donnée sur les centres-villes et centres-villages

**Début de l'opération envisagé :** automne 2019

**Durée de l'opération :** entre 3 ans et 5 ans

Des subventions de l'état (ANAH) pourront-être mobilisées, complétées par des aides spécifiques de la Communauté de Communes Sor et Agout sur :

- Toiture
- Façades
- Eléments patrimoniaux

L'ensemble des subventions sont soumises à différents critères tel que le niveau de revenu pour les propriétaires occupants. Ces critères seront définis dans la convention actuellement en cours d'élaboration.

## Contact

Dès l'automne un prestataire assurera des permanences (lieux, dates et horaires à définir).  
Il pourra recevoir et conseiller les particuliers